



SSIAP 1

● Présentation de la formation

Nous vous proposons une formation diplômante qui vous permet de devenir agent de sécurité. Grâce à notre formation SSIAP 1, vous allez acquérir les connaissances nécessaires en matière de prévention et de sécurité afin d'assurer les missions de protection et de sécurité incendie des biens et des personnes dans les ERP (Établissements Recevant du Public) et les IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

● Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours.
- Assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.
- Sensibiliser les employés.
- Intervenir face à un début d'incendie.
- Alerter, évacuer le public et accueillir les secours.
- Entretien des moyens de secours.
- Préparer le passage du diplôme SSIAP1 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

5 jours, soit 35 heures



LIEU ET DATE

Dans vos locaux
Dans nos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 2 000 € / Groupe
Inter-entreprises : à partir de 800 € / Personne

Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Support de cours formation évacuation incendie guide file et serre file..
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation
- Inscription de la formation sur le registre de sécurité de l'entreprise



RENOUVELLEMENT

Nous préconisons une mise à jour de votre formation SSIAP 1
tous les 3 ans.



Le feu et ses conséquences :

Les phénomènes de combustion, la propagation, exercices pratiques dans un local enfumé.
Le comportement au feu.

Sécurité incendie :

Le classement des E R P et des I G H.
Les principes fondamentaux de sécurité incendie.
La desserte des bâtiments.
Le cloisonnement d'isolation des risques.
L'évacuation du public et des occupants.
Le désenfumage.
L'éclairage de sécurité.
Les moyens de secours.

Les installations techniques :

Les installations électriques.
Les ascenseurs et nacelles.
Les installations fixes d'extinction automatique.
Les colonnes sèches et humides.
Le système de sécurité incendie.

Rôles et missions des agents de Sécurité Incendie :

Le service de sécurité incendie.
Les consignes de sécurité et la main courante.
Le poste de sécurité.
Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux.
La mise en œuvre des moyens de secours.
L'appel et la réception des services publics de secours.
La sensibilisation des occupants

Concrétisation des acquis :

Application : visites applicatives :

Application : mise en situation d'intervention dans les contextes suivants :

- Fumées.
- Incendie.
- Évacuation des occupants.
- Prise en charge d'une victime.
- Non-respect des consignes.
- Levée de doute.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



www.acxconseil.fr

Mis à jour le
1er février
2024

Organisme de formation certifié QUALIOPi et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.